

SEL WINDSOR LTÉE (MINES SELEINE)
PROJET N° : 211-10606-00

RAPPORT DE VÉRIFICATION - 2022

VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE (VDMD)

AVRIL 2023





RAPPORT DE VÉRIFICATION - 2022 VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE (VDMD)

SEL WINDSOR LTÉE (MINES SELEINE)

PROJET N° : 211-10606-00
DATE : AVRIL 2023

WSP CANADA INC.
1600, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 11E ÉTAGE
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3H 1P9 CANADA

T + 514-340-0046
F + 514-340-1337
WSP.COM

SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR



Véronique Deschênes (B. Env., DESS Admin
Affaires)
Assistante de projets



Catherine Boudreau (ing., M. Sc)
Chargée de projet et vérificatrice externe

RÉVISÉ PAR

Katia Santini (ing., M. Sc.A., VEA®)
Vérificatrice externe et réviseuse sénior

WSP Canada Inc. (WSP) a préparé ce rapport uniquement pour son destinataire SEL WINDSOR LTÉE (MINES SELEINE), conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les modalités générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques d'ingénierie et techniques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques d'investigation et des méthodes d'analyse d'ingénierie conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres ingénieurs/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport ; cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de compléter ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, tel qu'indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

L'original du fichier électronique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. WSP n'assume aucune responsabilité quant à l'intégrité du fichier qui vous est transmis et qui n'est plus sous le contrôle de WSP. Ainsi, WSP n'assume aucune responsabilité quant aux modifications faites au fichier électronique suivant sa transmission au destinataire.

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

CLIENT

SEL WINDSOR LTÉE (MINES SELEINE)

Surintendant de l'ingénierie

Alexandre Sauvageau-Buteau

Directeur principal des opérations minières au Canada
(et directeur de la mine par intérim)

Jean-Baptiste Dromer

ÉQUIPE DE RÉALISATION

WSP CANADA INC. (WSP)

Chargée de projet

Catherine Boudreau

Directrice de projets

Katia Santini

Assistante de projets

Véronique Deschênes

Référence à citer :

WSP. 2023. *RAPPORT DE VÉRIFICATION - 2022. VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE (VDMD). RAPPORT PRODUIT POUR SEL WINDSOR LTÉE (MINES SELEINE).*
7 PAGES ET ANNEXES.

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-----|--|---|
| 1 | INTRODUCTION | 1 |
| 2 | MÉTHODOLOGIE | 2 |
| 3 | RÉSULTAT DE LA VÉRIFICATION EXTERNE | 3 |
| 3.1 | GESTION DES CRISES ET DES COMMUNICATIONS | 3 |
| 3.2 | CHANGEMENTS CLIMATIQUES | 4 |
| 3.3 | GESTION DU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ | 4 |
| 3.4 | PRÉVENTION DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DU TRAVAIL FORCÉ | 5 |
| 3.5 | SANTÉ ET SÉCURITÉ | 5 |
| 3.6 | RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS | 6 |
| 4 | CONCLUSION | 7 |

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAUX

| | | |
|-------------|---|---|
| TABLEAU 2-1 | LISTE DES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LA VÉRIFICATION EXTERNE..... | 2 |
| TABLEAU 3-1 | RÉSULTATS POUR LE PROTOCOLE : GESTION DES CRISES ET DES COMMUNICATIONS (ÉTABLISSEMENT) – VERSION 2018 | 3 |
| TABLEAU 3-2 | RÉSULTATS POUR LE PROTOCOLE : GESTION DES CRISES ET DES COMMUNICATIONS (SIÈGE SOCIAL) – VERSION 2018..... | 3 |
| TABLEAU 3-3 | RÉSULTATS POUR LE PROTOCOLE : CHANGEMENTS CLIMATIQUES – VERSION 2021.... | 4 |
| TABLEAU 3-4 | RÉSULTATS POUR LE PROTOCOLE : GESTION DU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ – VERSION 2020..... | 4 |
| TABLEAU 3-5 | RÉSULTATS POUR LE PROTOCOLE : PRÉVENTION DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DU TRAVAIL FORCE – VERSION 2019..... | 5 |
| TABLEAU 3-6 | RÉSULTATS POUR LE PROTOCOLE : SANTÉ ET SÉCURITÉ – VERSION 2020 | 5 |
| TABLEAU 3-7 | RÉSULTATS POUR LE PROTOCOLE : RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS – VERSION 2021 | 6 |
| TABLEAU 4-1 | RÉSULTATS QUI DEVRAIENT ÊTRE DÉCLARÉS EN 2022 | 7 |

ANNEXES

| | |
|---|---------------------------------------|
| A | DOCUMENTATION CONSULTÉE |
| B | LETTRE DE VÉRIFICATION EXTERNE - 2022 |

1 INTRODUCTION

Le 9 août 2022, Sel Windsor Ltée (Mines Seleine) (le Client) a retenu les services de WSP Canada Inc. (WSP) pour effectuer la vérification externe 2022 des protocoles suivants :

- Gestion des crises et des communications;
- Changements climatiques (anciennement gestion de l'énergie et des émissions de GES);
- Gestion du maintien de la biodiversité;
- Prévention du travail des enfants et du travail forcé;
- Relations avec les Autochtones et les collectivités;
- Santé et sécurité.

Il s'agit de la vérification externe obligatoire exigée par l'Association minière du Canada (AMC).

Note importante : Le protocole de gestion des résidus miniers ainsi que le protocole d'intendance de l'eau n'ont pas été évalués lors de cette vérification externe.

2 MÉTHODOLOGIE

La méthodologie prescrite par l'AMC a été suivie. Vu les contraintes d'accès aux Îles-de-la-Madeleine, la vérification externe a été effectuée entièrement à distance.

La chronologie pour la vérification externe a été la suivante :

- Examen de la documentation : 12 décembre 2022 au 1^{er} mars 2023;
- Entrevues : 14 et 21 décembre 2022, 15 février et 28 février 2023;
- Réunion de clôture et présentation des résultats préliminaires : 1^{er} mars 2023;
- Édition du rapport préliminaire : 10 mars 2023;
- Entrevue complémentaire : 3 avril 2023;
- Édition du rapport final : 6 avril 2023.

Pour tous les indicateurs de chacun des protocoles évalués (6), WSP a recherché et analysé les preuves à l'appui du niveau atteint lors de l'autoévaluation. Des commentaires ont été formulés lorsqu'une note divergente entre l'autoévaluation et la vérification externe a été obtenue. Des opportunités d'amélioration sont aussi présentées dans ce rapport.

Les vérifications réalisées à distance incluent la consultation et l'analyse des preuves documentaires électroniques fournies et les entrevues par vidéoconférence. Les conclusions de WSP reposent donc sur les entrevues et la consultation des documents fournis¹. Les employés du Client rencontrés ou interviewés, ainsi que les employés de WSP qui ont été impliqués dans la vérification, sont répertoriés au tableau 2-1.

Tableau 2-1 Liste des personnes impliquées dans la vérification externe

| Nom | Titre | Entreprise |
|----------------------------|---|--|
| Catherine Boudreau | Chargée de projet et vérificatrice externe | WSP |
| Katia Santini | Vérificatrice externe et réviseuse sénior | WSP |
| Véronique Deschênes | Assistante de projets | WSP |
| Alexandre Sauvageau-Buteau | Surintendant de l'ingénierie | Sel Windsor Ltée (Mines Seleine) |
| Jean-Baptiste Dromer | Directeur principal des opérations minières au Canada (et directeur de la mine par intérim) | Sel Windsor Ltée (Siège social et Mines Seleine) |
| Daniel Deschênes | Directeur général | Sel Windsor Ltée (Mines Seleine) |

Note : La liste des documents consultés est présentée à l'annexe A.

¹ En préparant ce rapport, WSP s'est fiée de bonne foi à l'information fournie par des tiers, comme indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenue responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

3 RÉSULTAT DE LA VÉRIFICATION EXTERNE

3.1 GESTION DES CRISES ET DES COMMUNICATIONS

Tableau 3-1 Résultats pour le protocole : Gestion des crises et des communications (Établissement) – Version 2018

| Indicateur | Niveau d'autovérification | Niveau de vérification externe |
|--|---------------------------|--------------------------------|
| 1. Préparation en matière de gestion de crises et des communications | Oui | Oui |
| 2. Examen | Oui | Oui |
| 3. Formation | Oui | Non ¹ |

Note 1 : Il ne semble pas exister de preuve tangible montrant qu'un exercice a eu lieu. L'établissement devrait documenter et garder les copies des rapports d'exercices de simulation réalisés.

OPPORTUNITÉS D'AMÉLIORATION :

- Différents processus, procédures et outils sont mis en œuvre au site concernant la gestion des crises et des communications. Il serait intéressant de créer un calendrier regroupant les exercices de simulation à venir sur un horizon de 5 ans et de regrouper toute la description des processus et des méthodes de fonctionnement dans un même document, entre autres :
 - le processus pour la mise à jour des documents d'urgence;
 - le processus d'envoi des documents d'urgence au siège social;
 - le processus de formation des nouveaux membres de gestion de crises.

Tableau 3-2 Résultats pour le protocole : Gestion des crises et des communications (Siège social) – Version 2018

| Indicateur | Niveau d'autovérification | Niveau de vérification externe |
|--|---------------------------|--------------------------------|
| 1. Préparation en matière de gestion de crises et des communications | Oui | Non ¹ |
| 2. Examen | Oui | Non ² |
| 3. Formation | Non | Non |

Note 1 : Certaines preuves présentées ont été jugées insuffisantes ou incomplètes afin d'atteindre tous les critères de l'indicateur, entre autres :

- le Chef de direction a accordé son approbation et son soutien à la planification de la gestion de crises et des communications;
- le centre de contrôle de crise a été aménagé et doté de l'équipement nécessaire;
- le document faisant état du plan de gestion de crises et des communications est un document contrôlé;

- l'équipe générale de gestion de crises a reçu le plan et la liste des personnes importantes à contacter;
- la liste des principaux contacts médiatiques du siège social est disponible et des fiches d'appels sont préparées;
- la liste des coordonnées d'intervenants pertinents en fonction des menaces et des risques est disponible.

Note 2: Aucune mise à jour ne semble avoir été faite depuis novembre 2019. Bien que le plan soit en mise à jour actuellement, il n'y a pas d'évidence qu'il est mis à jour régulièrement. Il est suggéré que le siège social documente le processus pour la mise à jour de ce document et garde les copies des versions antérieures.

3.2 CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Tableau 3-3 Résultats pour le protocole : Changements climatiques – Version 2021

| Indicateur | Niveau d'autovérification | Niveau de vérification externe |
|---|---------------------------|--------------------------------|
| 1. Gestion des changements climatiques en entreprise | C | C |
| 2. Gestion des changements climatiques dans les installations | C | C |
| 3. Objectifs de performance des installations et production de rapports | C | C |

3.3 GESTION DU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ

Tableau 3-4 Résultats pour le protocole : Gestion du maintien de la biodiversité – Version 2020

| Indicateur | Niveau d'autovérification | Niveau de vérification externe |
|---|---------------------------|--------------------------------|
| 1. Engagement, reddition de comptes et communications de l'entreprise en matière de conservation de la biodiversité | A | A |
| 2. Planification et mise en œuvre de la conservation de la biodiversité à l'échelle de l'établissement | A | A |
| 3. Production de rapports sur la conservation de la biodiversité | B | B |

OPPORTUNITÉS D'AMÉLIORATION :

- Différents processus, procédures et outils sont mis en œuvre au site concernant le maintien de la biodiversité. Il serait intéressant de regrouper la description des processus et des méthodes de fonctionnement dans un même document, entre autres :
 - le processus de communication de l'engagement envers la conservation de la biodiversité dédié aux employés, aux entrepreneurs et aux communautés d'intérêts concernés.
- **Indicateur 2 :** L'établissement consulte officiellement les principales communautés d'intérêts lors des études d'impact. L'établissement consulte aussi fréquemment les communautés d'intérêts de manière informelle. Il est suggéré de documenter toutes les consultations ainsi que le processus d'échange avec les communautés d'intérêts.

Important : Les activités de l'établissement comprennent l'extraction et le traitement de minerai, le transport, le dragage du chenal, etc. et ne se limitent pas seulement aux activités de dragage. Par conséquent, il est suggéré d'établir, dans un document officiel rédigé par un tiers, que les impacts sur la biodiversité de Mines Seleine sont limités seulement au dragage.

3.4 PRÉVENTION DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DU TRAVAIL FORCÉ

Tableau 3-5 Résultats pour le protocole : Prévention du travail des enfants et du travail forcé – Version 2019

| Indicateur | Niveau d'autovérification | Niveau de vérification externe |
|--------------------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| 1. Prévention du travail forcé | Oui | Oui |
| 2. Prévention du travail des enfants | Oui | Oui |

3.5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

Tableau 3-6 Résultats pour le protocole : Santé et sécurité – Version 2020

| Indicateur | Niveau d'autovérification | Niveau de vérification externe |
|---|---------------------------|--------------------------------|
| 1. Engagement et obligation de rendre des comptes | A | A |
| 2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan | A | A |
| 3. Formation, comportement et culture | AAA | AAA |
| 4. Surveillance et déclaration | A | A |
| 5. Rendement | AA | AA |

OPPORTUNITÉ D'AMÉLIORATION :

- Différents processus, procédures et outils sont mis en œuvre au site concernant la santé et sécurité. Il serait intéressant de regrouper la description des processus et des méthodes de fonctionnement dans un même document, entre autres :
 - le processus de communication du rendement en matière de santé et sécurité dédié public.

3.6 RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

Tableau 3-7 Résultats pour le protocole : Relations avec les Autochtones et les collectivités – Version 2021

| Indicateur | Niveau d'autovérification | Niveau de vérification externe |
|--|---------------------------|--------------------------------|
| 1. Identification des communautés d'intérêts | B | B |
| 2. Processus d'échange et de dialogue efficaces avec les communautés d'intérêts | B | B |
| 3. Processus d'échange et de dialogue efficaces avec les communautés autochtones | S.O. | S.O. ¹ |
| 4. Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés | B | B |
| 5. Système de rétroaction | A | B ² |

Note 1: Les communautés autochtones étant absentes du territoire, l'indicateur n'est pas applicable à l'établissement.

Note 2: Lors de la vérification externe, le système de rétroaction était en cours d'élaboration et d'implantation à l'aide de l'outil *Microsoft Planner*.

OPPORTUNITÉ D'AMÉLIORATION :

- Différents processus, procédures et outils sont mis en œuvre au site concernant les relations avec les autochtones et les collectivités. Il serait intéressant de regrouper la description des processus et des méthodes de fonctionnement dans un même document.
- **Indicateur 2 :** L'établissement consulte officiellement les principales communautés d'intérêts lors des études d'impact. L'établissement consulte aussi fréquemment les communautés d'intérêts de manière informelle. Il est suggéré de documenter toutes les consultations ainsi que le processus d'échange avec les communautés d'intérêts.

4 CONCLUSION

Au cours de cette vérification externe, l'équipe de WSP a réussi à obtenir les informations requises pour vérifier les notes d'autoévaluation de Mines Seleine pour les six protocoles du VDMD, pour un total de 24 indicateurs.

Des 24 indicateurs de l'auto-évaluation de Mines Seleine, l'équipe de WSP conclut que :

- 19 notes d'autoévaluation sont confirmées;
- 4 notes d'autoévaluation devraient être déclassées;
- 1 note sans objet.

Le tableau 4-1 résume les résultats qui devraient être déclarés sur le site internet de l'AMC pour le VDMD, selon WSP.

Tableau 4-1 Résultats de Sel Windsor Ltée (Mines Seleine)

| PROTOCOLE | INDICATEUR | C | B | A | AA | AAA |
|---|---|------|---|---|----|-----|
| Gestion des crises et des communications (<i>Établissement</i>) | 1. Préparation en matière de gestion de crises et des communications | Oui | | | | |
| | 2. Examen | Oui | | | | |
| | 3. Formation | Non | | | | |
| Gestion des crises et des communications (<i>Siège social</i>) | 1. Préparation en matière de gestion de crises et des communications | Non | | | | |
| | 2. Examen | Non | | | | |
| | 3. Formation | Non | | | | |
| Changements climatiques | 1. Gestion des changements climatiques en entreprise | C | | | | |
| | 2. Gestion des changements climatiques dans les installations | C | | | | |
| | 3. Objectifs de performance des installations et production de rapports | C | | | | |
| Gestion du maintien de la biodiversité | 1. Engagement, reddition de comptes et communications de l'entreprise en matière de conservation de la biodiversité | | | A | | |
| | 2. Planification et mise en œuvre de la conservation de la biodiversité à l'échelle de l'établissement | | | A | | |
| | 3. Production de rapports sur la conservation de la biodiversité | | B | | | |
| Prévention du travail des enfants et du travail forcé | 1. Prévention du travail forcé | Oui | | | | |
| | 2. Prévention du travail des enfants | Oui | | | | |
| Santé et sécurité | 1. Engagement et obligation de rendre des comptes | | | A | | |
| | 2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan | | | A | | |
| | 3. Formation, comportement et culture | | | | | AAA |
| | 4. Surveillance et déclaration | | | A | | |
| | 5. Rendement | | | | AA | |
| Relations avec les Autochtones et les collectivités | 1. Identification des communautés d'intérêts | | B | | | |
| | 2. Processus d'échange et de dialogue efficaces avec les communautés d'intérêts | | B | | | |
| | 3. Processus d'échange et de dialogue efficaces avec les communautés autochtones | S.O. | | | | |
| | 4. Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés | | B | | | |
| | 5. Système de rétroaction | | B | A | | |

Légende :

| | |
|--|---|
| | Résultats de Sel Windsor Ltée (Mines Seleine) |
| | Résultats de WSP (déclassement) |

Note : La lettre de vérification externe - 2022 est insérée à l'annexe B.

ANNEXE

A

DOCUMENTATION CONSULTÉE

Gestion des crises et des communications

- Plan des mesures d'urgence EHS.507 et annexes, 2021
- Courriel – Confirmation du Porte-parole qu'il a été formé
- Numéros importants – hiver 2022-2023
- Formulaire - Évaluation de la situation - Liste des équipements disponibles
- Manuel de gestion de crise (*Crisis Management Playbook*), 2019
- Réponse aux urgences et aux soins médicaux (*HS.ST.113.004 - Emergency and Medical Response*)
- Présentation ppt de la formation du Porte-parole
- Procédure lors de tempête, 2021
- Capture d'écran du système «send word now»
- Protocole en cas de menace ou d'événement impliquant un assaillant actif
- Protocole en cas de menace ou d'événement lié à une catastrophe naturelle

Changements climatiques

- Rapport sommaire 2021 – Inventaire national des rejets de polluants
- Déclaration annuelle 2021 – Inventaire québécois des émissions atmosphériques, 2022
- INRP 2021 de Mines Seleine
- Présentation du code d'éthique et de conduite, octobre 2022

Gestion du maintien de la biodiversité

- Rapport d'activités – Permis n°2022-002 – Programme de dragage d'entretien du chenal maritime de Mines Seleine, 2022
- Courriel- Demande de mise en œuvre d'un habitat de réserve, 2020
- Demande de mise en œuvre d'un habitat de réserve, 2020
- Plan de restauration du site Mines Seleine - Révision 2020
- Présentation du code d'éthique et de conduite, octobre 2022
- Rapport de suivi 2020
- Présentation -Rencontres générales des employés, 2022
- Présence/absence de sternes de Dougall sur l'Îlot C : bilan des observations, 2022
- Offre de services - Obtention des autorisations de propriétaires riverains pour restauration de deux ruisseaux, Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, 2021
- Étude d'impact sur l'environnement, 2016
- Rapport de suivi – automne 2020 – Projet de compensation de l'habitat du poisson, 2020
- Devis technique - Dragage d'entretien du chenal de navigation, 2022
- Résultats lors de l'échantillonnage
- Courriel – Listes des participants, consultation ciblée dans le cadre des prochains travaux de dragage du chenal de la lagune de la Grande Entrée, 2015
- Facture – Comité ZIPdes Îles-de-la-Madeleine, 2022

Prévention du travail des enfants et du travail forcé

- Liste des dates de naissance des employés

Santé et sécurité

- Description de poste du directeur général, 2021
- Description de poste du Surintendant ESS, 2021
- Présentation du code d'éthique et de conduite, octobre 2022
- Index des procédures de travail
- Rapport d'observation de tâche - Équipe de direction – Mines Seleine, 2022
- Gabarit des trois permis
- Programme de santé spécifique à l'établissement 2018-2022, 2017
- Document officiel - Règle cardinal approuvé, 2021
- Tableau de formations des employés de Mines Seleine
- Présentation -Rencontres générales des employés, 2022
- Ordre du jour de la 8e réunion ordinaire du Comité santé-sécurité de Mines Seleine, 2022
- Liste des centres de coûts
- Exemple de procédure (test collet à collet)
- Exemple de rapport hebdomadaire - Semaine 10 (2 au 8 décembre 2022)
- Organigramme de Mines Seleine (Cadres) Août 2022
- Lettre du programme d'aide aux employés, 2022
- Courriel - détails d'une inspection conjointe, 2022
- Affiche - Système de reconnaissance avec des cadeaux en fonction du nombre d'heures sans accident, 2022
- Attestations de formation des formateurs
- Carte de travail, 2022
- Évaluation de formation (Fiche de verdict), 2022
- Boni à la production, 2022
- Publication Facebook - 600 jour sans accident, 2022

Relations avec les Autochtones et les collectivités

- Étude d'impact sur l'environnement, 2016
- Compte-rendu de la rencontre sur le dragage du chenal de Grande-Entrée avec les intervenants, 2015
- Consultation avec les intervenants – Présentation ppt du Programme décennal de dragage d'entretien du chenal de Grande-Entrée
- Facture – Comité ZIPdes Îles-de-la-Madeleine, 2022
- Soumission – Projets tributaires de l'Étang à Ben, 2020
- Courriel – Listes des participants, consultation ciblée dans le cadre des prochains travaux de dragage du chenal de la lagune de la Grande Entrée, 2015

ANNEXE

B

LETTRE DE VÉRIFICATION
EXTERNE - 2022



LETTRE DE VÉRIFICATION EXTERNE – VDMD 2022

OBJET : Résultats de vérification externe 2022 pour Sel Windsor Ltée (Mines Seleine)

DATE : 6 avril 2023

MINE SELEINE

Mines Seleine a mis en place un processus de vérification des informations fournies à l'Association minière du Canada ("AMC") en ce qui concerne les indicateurs de performance de l'entreprise dans le cadre de l'initiative "Vers le développement minier durable" ("VDMD").

Le "processus de vérification TSM" incluait un examen indépendant réalisé par Katia Santini et Catherine Boudreau. Les vérificateurs ont examiné le processus développé et mis en œuvre par Mines Seleine ("la société") pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 en ce qui concerne les informations relatives à l'autoévaluation VDMD de l'AMC. Les vérificateurs ont évalué les résultats de l'indicateur de performance VDMD de l'entreprise par rapport aux exigences de l'AMC pour une exploitation minière durable.

L'examen a porté sur les processus de vérification de l'initiative VDMD de la compagnie pour la gestion des crises et des communications, les changements climatiques (anciennement gestion de l'énergie et des émissions de GES), la gestion du maintien de la biodiversité, la prévention du travail des enfants et du travail forcé, la santé et sécurité et les relations avec les Autochtones et les collectivités. La vérification n'a pas porté sur les autres processus mis en place par l'entreprise.

La vérification a été effectuée conformément aux normes généralement reconnues au Canada pour les missions d'examen et, par conséquent, a consisté principalement à des entretiens, à l'analyse des documents et l'examen d'autres éléments probants pertinents permettant d'affirmer la conformité de la société aux exigences des indicateurs de performance de l'initiative VDMD.

À l'exception* des points mentionnés ci-dessous, les vérificateurs n'ont pas eu connaissance d'éléments qui les amènent à penser que l'entreprise n'est pas en conformité avec les critères établis par les indicateurs de performance de l'AMC pour une exploitation minière durable pour la période se terminant le 31 décembre 2022.

*Les exceptions comprennent :

| | |
|--------------------|---|
| | Protocole de gestion des crises et des communications (Établissement) |
| | <u>Indicateur 3</u> : Formation |
| Exception 1 | <u>Déclassé de</u> : OUI à NON |
| | <u>Raison</u> : Il ne semble pas exister de preuve tangible montrant qu'il y a eu un exercice. |
| | Protocole de gestion des crises et des communications (Siège social) |
| | <u>Indicateur 1</u> : Préparation en matière de gestion de crises et des communications |
| Exception 2 | <u>Déclassé de</u> : OUI à NON |
| | <u>Raison</u> : Certaines preuves ont été jugées insuffisantes ou incomplètes afin d'atteindre tous les critères de l'indicateur. |
| | Protocole de gestion des crises et des communications (Siège social) |
| | <u>Indicateur 2</u> : Examen |
| Exception 3 | <u>Déclassé de</u> : OUI à NON |
| | <u>Raison</u> : Aucune mise à jour du plan de gestion des crises ne semble avoir été faite depuis novembre 2019. Bien que le plan soit en mise à jour actuellement, il n'y a pas d'évidence qu'il est mis à jour régulièrement. |
| | Protocole de relations avec les autochtones et les collectivités |
| | <u>Indicateur 5</u> : Système de rétroaction |
| Exception 4 | <u>Déclassé de</u> : A à B |
| | <u>Raison</u> : Lors de la vérification externe, le système de rétroaction était en cours d'élaboration et d'implantation via l'outil Microsoft Planner. Par conséquent, le processus n'est pas documenté. |

SIGNATURES



Catherine Boudreau (ing., M. Sc)
Chargée de projet, géotechnique

Katia Santini (ing., M. Sc.A., VEA®)
Directrice de projets